

FORMULAIRE D'ABONNEMENT SAISON 2019



CLUB DE GOLF TROIS-SAUMONS INC.
 670, CHEMIN DU GOLF, SAINT-JEAN-PORT-JOLI QC, G0R 3G0
 info@golf-trois-saumons.com www.golf-trois-saumons.com
 Tél.: 418-598-9718

NO:19 _____

MEMBRE PRINCIPAL

Nom	Prénom	Date de naissance	
Adresse		Appartement	
Ville	Code postal	Téléphone	
# membre	Adresse électronique		

MEMBRE CONJOINT (s'il y a lieu)

Nom	Prénom	Date de naissance	
#membre		Adresse électronique	

ENFANTS (s'il y a lieu)

Nom	Prénom	Date de naissance	
Nom	Prénom	Date de naissance	
Nom	Prénom	Date de naissance	

ABONNEMENTS

		Coût	Total
Adulte plein privilège (7 jours)	Nbr	1 100 \$	
Conjoint plein privilège (7 jours)	Nbr	780 \$	
Adulte avec restriction sur semaine (5 jours : du lundi au vendredi excluant les jours fériés)	Nbr	950 \$	
Adulte avec restriction la fin de semaine (3 jours : vendredi, samedi et dimanche)	Nbr	800 \$	
Conjoint avec restriction, sur semaine ou la fin de semaine	Nbr	550 \$	
Adulte avec restriction (après 14H)	Nbr	650 \$	
Adulte plein privilège (demi saison après le 31 juillet)	Nbr	650 \$	
Adulte plein privilège, non résident (7 jours)	Nbr	650 \$	
Conjoint plein privilège, non résident (7 jours)	Nbr	550 \$	
Adulte plein privilège, non résident et membre plein privilège d'un autre club (7 jours)	Nbr	450 \$	
Conjoint plein privilège, non résident et membre plein privilège d'un autre club (7 jours)	Nbr	350 \$	
Jeune travailleur 19 à 40 ans	Nbr	600 \$	
Étudiant de 19 à 25 ans (preuve obligatoire)	Nbr	400 \$	
Junior de 12 à 18 ans	Nbr	150 \$	
Enfant de 3 à 11 ans	Nbr	0 \$	
ADHÉSION GOLF QUÉBEC / GOLF CANADA (voir au verso)			
	Membre adulte	Nbr	35 \$
	Membre junior	Nbr	20 \$

AUTRES SERVICES

Terrain de pratique (Membre seulement)	Membre principal	Nbr	145 \$
	Membre conjoint	Nbr	70 \$
Terrain de pratique (Non membre)	Individuel	Nbr	220 \$
	Conjoint	Nbr	110 \$
Entreposage de sac (espace limitée)	Membre principal	Nbr	75 \$
	Membre conjoint	Nbr	70 \$
Location casier à vêtements	Membre principal	Nbr	50 \$
	Membre conjoint	Nbr	40 \$
Location de chariot (Saison)	Membre principal	Nbr	85 \$
	Membre conjoint	Nbr	75 \$
Location voiture de golf, 18 trous par jour (voir au verso)	Membre principal	Nbr	410 \$
	Membre conjoint	Nbr	310 \$

Sous total 1 =

TPS #	TPS 5% +		0,00 \$
TVQ #	TVQ 9.975% +		0,00 \$

Sous total 2 =

AVIS Aucun remboursement de cotisation ne sera accordé après le **1er mai 2019**.

SIGNATURE

Je reconnais avoir pris connaissance de toutes les informations contenues au présent formulaire et m'en engage à respecter les règlements émis par la direction.

Signature _____	Date _____
-----------------	------------

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

COTISATION GOLF QUÉBEC / GOLF CANADA

Afin de poursuivre le développement du golf et la mise en place de programmes de développement des joueurs, Golf Canada propose son modèle **Adhésion or 2019** à 35 \$ pour un membre adulte et 20 \$ pour un junior. Pour en savoir plus sur les programmes et les avantages d'une adhésion, connectez-vous à golfcanada.ca. En lien avec l'*Adhésion or*, chaque adhérent recevra de nombreux avantages tangibles dont voici les plus populaires :

- une assurance offerte par Golf Canada pour des produits de golf dont la couverture totale est de **6000 \$** couvrant le remboursement de 2500 \$ pour le remplacement d'équipement, 2500 \$ pour les dommages aux voitures de golf ainsi que de 1000 \$ sur le bris de vitres ;
- un accès au *Facteur de handicap officiel certifié Golf Canada* .

Le *Facteur de handicap officiel certifié Golf Canada* est obligatoire pour participer aux tournois organisés par Golf Québec et les compétitions Interclubs.

Notre Club, dont le droit d'affiliation pour un parcours de 18 trous est de 1000 \$ par année, doit transmettre la liste des adhérents avec leur paiement **au plus tard le 10 avril 2019**.

CONVENTION LOCATION VOITURE DE GOLF

Le coût exigé pour une personne seule correspond à la location d'une place dans une voiture de golf pour un maximum de 18 trous par jour. L'autre place sera comblée par une personne à qui le Club a loué une place. Selon les circonstances, vous pourriez être le passager dans une voiture.

En tout temps :

- les 2 places d'une voiture doivent être occupées avant qu'une seconde voiture de golf puisse être autorisée à prendre le départ ;
- **il ne peut y avoir plus de 2 voitures de golf par foursome** et cette consigne vaut également pour les membres-propriétaires d'une voiture de golf.

Pour un couple, la location est pour 2 places dans une même voiture. En l'absence du conjoint, les conditions énoncées ci-dessus s'appliquent.

PRINCIPAUX RÈGLEMENTS DU CLUB

- 1- **En tout temps, le golfeur est légalement responsable des dommages causés par la balle qu'il a frappée.** Le club ne se tient pas responsable des accidents, objets perdus ou dommages à autrui sur le terrain.
 - 2- Aucune boisson alcoolisée n'est tolérée sur le terrain, sauf celles vendues par le club.
 - 3- Chaque joueur doit avoir son propre équipement pour jouer.
 - 4- Voiture de golf, la conduite est interdite à un enfant de moins de 15 ans. Sur les normales 3, circulez uniquement dans les sentiers. Ailleurs, utilisez les sentiers et traversez à 90 degrés.
 - 5- Placez les voitures de golf et les chariots à plus de 30 pieds (10 mètres) des verts et des tertres de départ. Près d'un vert, contournez toujours les trappes par l'extérieur.
 - 6- Ramassez vos mégots et jetez vos débris dans les poubelles.
 - 7- Remplacez vos divots, râtelez vos pas dans une trappe de sable, réparez vos marques sur le vert.
 - 8- Respectez le jeu des joueurs sur les trous avoisinants.
 - 9- Toujours suivre de près le groupe qui vous précède ; laissez passer si vous retardez.
- Tout manquement aux règlements pourrait entraîner la perte de privilèges, sans aucun remboursement.*